

«Jean Arthuis - Soutenons l'élevage pour sauver des emplois dans l'agroalimentaire»

02/07/2013

Jean Arthuis - Soutenons l'élevage pour sauver des emplois dans l'agroalimentaire

Jean Arthuis, sénateur de la Mayenne, Vice-Président de l'UDI, est intervenu ce jour au Sénat à l'occasion du débat sur la Politique Agricole Commune.

Le sénateur de la Mayenne affirme : *« La PAC fait peser une menace redoutable sur l'élevage en ce qu'elle laisse en l'état la répartition des aides au travers des droits à paiement uniques (DPU). »*

Pour Jean Arthuis, le fait que les céréaliers et les éleveurs ne jouent pas dans la même cour en matière de revenus créé un risque de clivage : *« Les premiers bénéficient du marché mondial et de prix qui ont sensiblement progressé. En revanche, les éleveurs sont soumis à l'impérialisme de la grande distribution qui, sous l'étendard de la défense des consommateurs, tire les prix vers le bas alors même qu'ils doivent faire face à la hausse des tarifs des aliments, à base de céréales, que consomment leurs animaux. »*

« C'est notre compétitivité qui est en cause ! » s'alarme le sénateur qui rappelle que l'Allemagne vient de détrôner la France dans la plupart des productions et que *« l'heure d'ouvrier dans un important abattoir de porcs, en Mayenne, comparée à ce qui se pratique chez notre voisin, coûte dix euros de plus. »*

Le sénateur pointe les risques : voir disparaître des emplois dans l'industrie agro-alimentaire, au niveau des exploitations agricoles, basculer de l'élevage vers les céréales et au niveau des entreprises de transformation, devoir fermer des abattoirs et des laiteries.

« Si la PAC nécessite des inflexions significatives, l'urgence appelle la recherche de convergences entre l'Allemagne et la France, notamment la fixation d'un salaire minimum. » préconise Jean Arthuis. *« La France ne peut attendre de l'Europe qu'elle mette en œuvre des réformes structurelles que les gouvernements successifs n'ont pas eu le courage de décider : réduction des charges sociales, taxation des produits et non plus de la production (TVA sociale, TVA compétitivité), abrogation des 35 heures, simplification des normes et accélération des procédures de délivrances des autorisations de construire des structures d'élevage. »*

« Les éleveurs ont besoin de perspectives claires et encourageantes. La disparition de l'élevage, c'est la perte d'emploi et la disparition du bocage. » conclut le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)